



# Contributions du CESE à la politique européenne du tourisme



Comité économique et social européen

## Introduction à la notion de tourisme

Selon la définition établie par l'Organisation mondiale du tourisme, le tourisme est un "phénomène social, culturel et économique qui implique le déplacement de personnes vers des pays ou des endroits situés en dehors de leur environnement habituel à des fins personnelles ou professionnelles".

## Implications au niveau européen

Le traité de Lisbonne crée une nouvelle base juridique entièrement consacrée au tourisme, qui devrait consolider la position de l'Union européenne en tant que première destination touristique au monde. Le tourisme est un secteur clé de l'UE et représente 5 % du PIB de l'Union. Le tourisme joue donc un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs majeurs de l'Union, comme le développement durable, la croissance économique, l'emploi et la cohésion sociale et économique.

Ce secteur exerce en outre une influence sur de nombreux domaines tels que les transports, la culture, la construction, l'environnement, et implique une grande diversité de services et de professions. Il est également très important en raison des possibilités d'emplois qu'il offre aux jeunes. Les jeunes sont deux fois plus nombreux à travailler dans ce secteur que dans le reste de l'économie. Le tourisme contribue ainsi à l'essor économique des territoires et à la promotion du patrimoine européen. Le Comité économique et social européen (CESE) soutient l'idée d'un tourisme européen attractif, compétitif, durable et responsable, et a régulièrement mis en avant le caractère transversal et complexe de ce secteur.



### Un réel potentiel économique pour l'Union européenne: le tourisme européen en quelques chiffres

- Le tourisme représente environ 5 % du PIB de l'UE
- Le secteur de l'hébergement touristique emploie 2,3 millions de personnes dans l'UE-27
- L'emploi total dans l'ensemble de l'industrie touristique de l'UE-27 représente entre 12 et 14 millions de personnes
- L'Europe est classée au premier rang mondial des destinations touristiques
- Plus d'un milliard de voyages sont effectués par les résidents européens chaque année
- Environ 51,5 % de la population de l'UE-27 a participé au tourisme en 2010 (au minimum un voyage d'au moins quatre nuitées au cours de l'année).

Source: Eurostat, *Les tendances du tourisme*, septembre 2011.

## Tourisme et essor économique

Le contexte de mondialisation actuel nous oblige à repenser les modèles de nos activités économiques, sociales, d'aménagement du territoire et d'urbanisme. L'activité touristique n'échappe pas à cette nécessité et pose à tous les acteurs du secteur de nombreux défis en termes de qualité, de durabilité et de compétitivité.

Le CESE estime que la valeur ajoutée du secteur touristique, ainsi que sa capacité à créer des emplois et des perspectives d'avenir, en font une possibilité privilégiée de stimuler la croissance économique. Les pouvoirs publics, les acteurs sociaux et les citoyens en général devraient concentrer leurs efforts pour permettre au potentiel qu'offre le secteur touristique de devenir réalité.

La politique régionale européenne et les autres politiques communautaires dans les domaines touristique, culturel, de l'emploi, des transports, des infrastructures, etc. doivent soutenir les objectifs poursuivis et mettre leurs actions en commun pour les réaliser.

## L'impact social et environnemental du tourisme

Le tourisme est une activité économique de grande importance, non seulement du strict point de vue économique mais également social et environnemental.

La question du tourisme social a en effet pris une certaine ampleur ces dernières années. Il s'agit de vacances organisées dans certains pays par des associations, coopératives et syndicats, destinées à rendre le voyage accessible au plus grand nombre et notamment aux classes sociales les plus défavorisées.

Le CESE s'est penché sur cette question dans la "Déclaration de Barcelone sur le tourisme social en Europe" (2006). Le CESE encourage cette forme de tourisme, activité durable du point de vue économique, environnemental et social. En effet, les différents groupes bénéficiaires du tourisme social, notamment les personnes handicapées et/ou à mobilité réduite, retirent de ces programmes un véritable plus pour leur pleine intégration en tant qu'individus. Le tourisme social est une activité porteuse de certaines des valeurs pouvant entrer dans la composition du modèle touristique européen.

Le CESE a démontré que la rentabilité sociale du tourisme social n'est pas incompatible avec sa rentabilité économique et entretient même une relation positive avec cette dernière.

Le CESE s'est aussi penché sur l'impact du tourisme sur les zones en déclin. Il recommande à ce sujet de tenir compte des caractéristiques spécifiques des États membres qui dépendent largement du tourisme et de prendre en compte les besoins des différents territoires lors de l'élaboration des politiques et des propositions dans le domaine du tourisme.



## Renforcer les partenariats et les instruments de coopération entre les différents acteurs

---

Le CESE estime qu'une attitude fondamentalement coopérative des différents acteurs publics et privés est nécessaire pour relever les défis difficiles qui se posent au tourisme en raison de son caractère stratégique, de sa nature de prestation de service à l'homme et de sa valeur en tant que vecteur d'échanges culturels.

Le CESE s'est prononcé en faveur de la mise en place d'une Agence européenne du tourisme qui mutualiserait les efforts permettant d'avancer concrètement vers une politique globale du tourisme européen, prenant en compte l'identité diverse et plurielle de l'Europe en tant que destination touristique. Elle exercerait la fonction d'observatoire européen du tourisme dans le but de fournir à l'Union et aux États membres des informations et des données fiables et comparables sur le tourisme.

Le CESE estime que des projets d'envergure européenne telle que l'initiative Calypso ont montré l'efficacité de la coopération entre les institutions européennes et les autres niveaux de gouvernement, les partenaires sociaux et les organismes du secteur, avec des effets positifs sur le plan économique et social.



## Favoriser le dialogue interculturel

---

La variété et la diversité des cultures, des langues, des patrimoines naturels et culturels des différents États européens constituent une grande richesse qui peut et doit être utilisée et mise à profit comme moyen de mieux se connaître et de faire reconnaître nos droits en tant que citoyens européens.

Afin de valoriser efficacement le tourisme culturel européen, le CESE juge nécessaire d'améliorer la communication et la promotion intégrée de l'Europe et des destinations européennes, en encourageant simultanément les meilleures pratiques en termes de protection, de valorisation, de gouvernance et de formation.

Le CESE a également souligné l'importance du sport au sein de la politique européenne du tourisme. Sport et tourisme sont en effet par nature d'essence sociale et culturelle. Ils sont unis par une forte corrélation, dans la mesure où ils partagent certaines valeurs fondamentales telles que la curiosité intellectuelle, la disponibilité au changement, l'ouverture à la connaissance et la confrontation loyale. Leur impact économique croissant joue en effet un rôle de levier pour les économies des pays de l'Union.

## Systèmes de qualité des services touristiques

De nombreuses initiatives publiques et privées ont essayé de définir les principes et critères que doivent appliquer les acteurs du secteur européen du tourisme dans l'objectif de garantir le développement et la prestation de services touristiques de qualité au sein de l'UE. Ces systèmes de qualité manquent souvent de cohérence et de coordination car ils sont généralement axés sur des objectifs sectoriels ou territoriaux, sans approche européenne intégrée.

Le CESE soutient la création d'un "label du patrimoine culturel européen" ayant pour but de développer une stratégie cohérente pour la promotion diversifiée de l'offre touristique et de mieux mettre en valeur le patrimoine commun de l'Europe.

La création d'une marque européenne "Qualité Tourisme" requiert d'améliorer les normes au sein de l'industrie touristique. Une labellisation de qualité doit être également portée par des mécanismes financiers adéquats afin que les acteurs de l'industrie touristique soient en mesure d'améliorer leur gamme de produits et d'investir dans l'amélioration de leurs équipements et de leurs normes de services, ainsi que dans la formation et la requalification de leur personnel.



## Le Forum européen du tourisme

Suite à l'adoption de la résolution du Conseil (2002/C 135/01) sur "l'Avenir du tourisme européen", la Commission a mis en place un Forum européen annuel afin de favoriser les échanges et les débats entre les autorités publiques et les représentants de l'industrie du tourisme. Le premier Forum européen du tourisme a eu lieu le 10 décembre 2002 à Bruxelles. Cette manifestation est organisée chaque année par le pays qui assure la présidence du Conseil de l'Union européenne et la Commission européenne. Le CESE participe activement à cet événement.

Chaque forum est consacré à un thème particulier qui fait l'objet de tables rondes et de débats. À la fin du cycle de conférences, un rapport final est rédigé et établit une série de recommandations non contraignantes qui peuvent servir de base à des initiatives communes. Le Forum favorise également l'échange de bonnes pratiques et la mise en place de réseaux.



## Pour plus d'informations

- Avis du CESE sur le tourisme:** ..... <http://bit.ly/14rWwFE>
- La politique européenne de tourisme:** ..... <http://bit.ly/bdFiXM>
- Droits des passagers:** ..... <http://bit.ly/ZXGJLWI>
- Le portail européen du tourisme:** ..... <http://bit.ly/9WUNHe>
- L'Organisation mondiale du tourisme:** ..... <http://bit.ly/XSWhVP>
- Contactez-nous:** ..... [int@eesc.europa.eu](mailto:int@eesc.europa.eu)



**Comité économique et social européen**

Rue Belliard 99  
1040 Bruxelles  
BELGIQUE

**[www.eesc.europa.eu](http://www.eesc.europa.eu)**

Responsable d'édition: unité "Visites et Publications"  
EESC-2013-40-FR

© Union européenne, 2013  
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

**FR**



QE-30-13-403-FR-C  
ISBN 978-92-830-2116-2



9 789283 021162  
doi:10.2864/46015